



Club Omnisport et Culturel des Ecureuils

Conseil d'administration

Compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2017

Présents :

Jean-Bernard VIGNACQ : Président

Sophie DEBORD : Trésorière

Christophe LORRIOT : Secrétaire adjoint (correspondant assurances)

Les sections :

Danse, Course à pied, Cyclotourisme, EMS, Batucada

Absents et excusés :

Rodolphe FRADIN : Secrétaire

Sections VTT, Théâtre, Jujitsu

Ordre du jour :

1. Préparation de l'AG du 08 décembre
2. Le contrat d'assurance 2018
3. La parole aux sections
4. Infos et questions diverses



Point n°1

Le président précise que l'AG aura lieu à la salle PEREYRE le 08 décembre à 20h30.

Il demande que les sections fournissent au bureau le listing des adhérents pour la saison 2017/2018. Il précise qu'un fichier Excel sera transmis par messagerie.

Il indique également que les sections devront fournir leur bilan comptable pour la saison 2016/2017 ainsi que les compte-rendu des AG des différentes sections.

Le président présente l'ordre du jour de l'AG (voir ordre du jour en annexe). Il sera transmis aux sections pour diffusion aux adhérents.

La trésorière présente les comptes du club (section Bureau) pour l'année 2016/2017 (voir tableau des comptes de résultats en annexe).

Elle précise que les Tai-chi et le théâtre apparaissent sur les lignes comptables ans le bilan mais qu'elles n'apparaîtront plus pour la saison 2017/2018 car ces activités deviennent des sections à part entière du club.

Point n°2

Le secrétaire adjoint indique au CA que le club est assuré pour l'année 2018 après de la Sté AVIVA pour toutes ces activités (voir attestation joint en annexe 2). Il précise que les deux remorques ont fait également d'assurance pour les biens transportés à hauteur de 10 000€ par remorque. Tous les contrats sont libellés au nom du club et non des sections.

Les contrats seront disponibles sur le site internet du club prochainement.

Le secrétaire adjoint présente un projet de contrat pour la protection juridique personnelle des dirigeants de l'association. La brochure est présentée en séance. Elle sera jointe en annexe du présent compte-rendu.

Point n°3

La section EMS demande la possibilité d'avoir une trousse de secours. Le président valide le principe. Le secrétaire adjoint indique que certains produits ont une date de péremption et qu'il conviendra de bien veiller à leur suivi.

La CAP indique que sur le site internet du club est indiqué l'ancien bureau et qu'une mise à jour est donc nécessaire.

Le cyclo organise la rando du téléthon (90 km avec un déjeuner à l'aéroclub de Villemarie).

La danse indique qu'un professeur pourrait être amené à quitter le club dans la mesure où il trouverait un emploi « plus stable ». La présidente de la section demande au président du club de voir si une opportunité pouvait se présenter pour lui une opportunité.



Point n° 4

Le président présente le projet de carte du club. 3 modèles sont présentés. Le modèle 2 est retenu en CA.

Le président indique que l'organigramme du club va être mis à jour sur le site internet.

Il indique, pour les nouveaux bureaux, la procédure à suivre auprès du CIC pour les procurations de signatures pour les comptes bancaires des sections concernées.

Le président indique la volonté du bureau de créer une adresse unique pour chaque section et autoriser les membres du bureau de la section concernée à accéder au contenu de cette adresse.

Le président lève la séance.

Pour le Président,

Le Secrétaire adjoint,

Christophe LORRIOT